

## **À domicile...en sécurité!**

Habiter un domicile sécuritaire, c'est possible! Vous trouverez dans le présent dépliant des conseils de base offerts par Tandem, le programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

### **Un domicile habité**

La grande majorité des vols à domicile ont lieu en l'absence des propriétaires. Lorsque vous vous absentez, assurez-vous de bien verrouiller vos portes et fenêtres et cela même si vous quittez la maison que pour quelques minutes. Ne laissez pas de signes évidents de votre absence, assurez-vous que votre domicile ait l'air habité, laissez des lumières allumées, la radio ou la télévision en marche de façon temporaire.

Des accès bien en vue sont également essentiels. Assurez-vous d'avoir un bon éclairage des portes et des numéros (adresse) à l'avant et à l'arrière de votre domicile et que les portes et fenêtres soient bien dégagées.

### **Les portes**

Pour plus de sécurité, les portes doivent être solides et massives et avoir un cadrage renforcé au niveau de la serrure.

Une serrure à pêne dormant de qualité protège le domicile contre les intrusions forcées.

Un micro viseur (oeil magique) de 180 degrés permet d'identifier rapidement les visiteurs. Si vous avez des craintes sérieuses, ne vous fiez pas aux chaînettes pour entrouvrir la porte : laissez la porte fermée et demandez à la personne de s'identifier (par exemple avec une carte d'identité).

Prenez l'habitude de toujours verrouiller les portes et fenêtres de votre domicile.

### **Les fenêtres**

Tous les types de fenêtres - coulissantes, à guillotine ou porte-fenêtre - peuvent être sécurisées. Un conseiller de Tandem Montréal pourra vous aider à choisir le bon système de verrouillage.

Aussi, les fenêtres du sous-sol doivent être protégées de façon adéquate. Il faut cependant vous assurer d'avoir un système vous permettant de sortir par la fenêtre en cas d'urgence.

### **Les systèmes d'alarme**

Il existe plusieurs types de système d'alarme qui peuvent s'avérer un bon moyen de dissuasion. Toutefois, ceux-ci doivent être adaptés à vos besoins et ne remplacent pas la protection des accès ainsi que de bonnes habitudes sécuritaires.

### **Des habitudes sécuritaires**

L'entraide entre voisins est un gage de sécurité. Allumer les lumières, mettre en marche la télévision ou la radio, ouvrir et fermer les rideaux, ramasser le courrier et les journaux sont des gestes simples qu'une personne de confiance peut effectuer en votre absence.

Ne laissez pas l'emballage de biens nouvellement acquis à la vue de tous. Morcelez plutôt l'emballage pour le mettre à la récupération.

Pour protéger vos biens contre le vol et le recel, vous pouvez les buriner ou les photographier. Les photos (ou vidéo) compléteront la liste écrite de vos biens qu'il faut garder en lieu sûr.

Pour une protection adéquate, faites évaluer gratuitement la sécurité de votre domicile par un conseiller Tandem Montréal.

***Le programme Tandem de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension vous offre gratuitement :***

Des visites sécuritaires à domicile pour évaluer les faiblesses de protection de votre domicile et vous donner des conseils vous permettant d'améliorer votre sécurité.

Le burinage de vos biens de valeur en gravant sur demande vos appareils audiovisuels et d'autres biens de valeurs très convoités par les voleurs.

Des ateliers sur la sécurité ainsi que des services-conseils aux individus ou à des groupes

L'installation d'adresse civique à l'arrière de votre domicile pour faciliter le travail des services d'urgence (policiers, pompiers, ambulanciers) en cas de besoin.

Pour toute question de prévention, communiquez avec le bureau **Tandem près de chez vous. Pour des urgences ou situations suspectes, composez le 911.**